




Le ruisseau de Corroy - Code 40

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
 ZCc	2,58 ha	X : 171556
 ZCr	4,89 ha	Y : 136029
 ZD	45,82 ha	

Le ruisseau de Corroy prend sa source dans les alentours du château de Corroy. Une fontaine y est d'ailleurs mentionnée, la fontaine aux Corbeaux. Après avoir traversé le site dont il est question ici, le ruisseau se jette dans l'Orneau non loin du lieu-dit « Aux Trois Ponts ».

L'ensemble des zones humides et forestières de ce site est bordé par de grandes cultures. Le massif forestier est constitué pour partie par des plantations résineuses en lieu et place d'une chênaie atlantique acidophile qui augmenterait l'intérêt global de la zone. En effet, de nombreuses luzules des bois (*Luzula sylvatica*), la laïche des bois (*Carex sylvatica*) et la jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) y sont encore observées. L'enjeu principal du site réside dans les milieux humides ouverts et forestiers qu'il héberge. Ainsi, une superbe mégaphorbiaie dominée par la reine des prés (*Filipendula ulmaria*), des magnocariçaies en complexe avec des aulnaies marécageuses, des aulnaies-frênaies alluviales et des points d'eau constituent un ensemble humide de très grande valeur.

Notons qu'une petite zone forestière et une prairie bocagère sont situées plus au sud. La zone forestière abrite des espèces telles que l'angélique (*Angelica sylvestris*), le gouet tacheté (*Arum maculatum*) et une plage de mégaphorbiaie à reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

Les mégaphorbiaies jouent ici un rôle de régulateur important du régime hydrique de l'Orneau après la station d'épuration ainsi que de zone refuge pour une faune importante tel le chevreuil.

De nombreux insectes (tels que les abeilles solitaires) s'y retrouvent, ce qui attire de nombreux prédateurs tels que la bondrée apivore et les chauves-souris.

Espèces remarquables

Renoncule scélérate (<i>Ranunculus sceleratus</i>)	Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>)
Cardamine amère (<i>Cardamine amara</i>)	Laïche des marais (<i>Carex acutiformis</i>)
Renoncule scélérate (<i>Ranunculus sceleratus</i>)	Scrofulaire ailée (<i>Scrophularia umbrosa</i>)
Vespertilion (<i>Myotis sp.</i>)	Mélampyre des prés (<i>Melampyrum pratense</i>)

Espèces végétales présentes sur le site

Acer pseudoplatanus, Alnus glutinosa, Anemone nemorosa, Angelica sylvestris, Anthriscus sylvestris, Apium nodiflorum, Betula pendula, Caltha palustris, Cardamine amara, Carex acutiformis, Carex sylvatica, Circaea lutetiana, Cirsium palustre, Chrysosplenium oppositifolium, Corydalis solida, Coryllus avellana, Dryopteris filix-mas, Epilobium hirsutum, Equisetum fluviatile, Equisetum palustre, Eupatorium cannabinum, Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Iris pseudacorus, Juncus effusus, Galeopsis tetrahit, Galium aparine, Heracleum sphondylium, Hyacinthoides non-scripta, Larix decidua, Luzula sylvatica, Lychnis flos-cuculi, Melampyrum pratense, Mentha aquatica, Millium effusum, Myosotis scorpioides, Populus spp., Potentilla anserina, Primula elatior, Pteridium aquilium, Sambucus nigra, Salix alba, Salix spp., Scirpus sylvestris, Scrophularia umbrosa, Solanum dulcamara, Sorbus aucuparia, Stachys sylvatica, Typha latifolia, Urtica dioica, Veronica beccabunga, Viburnum opulus.

Propositions d'actions

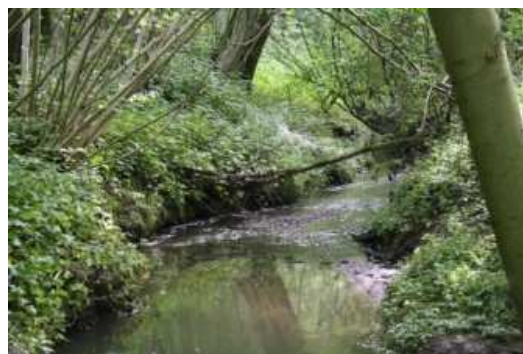
- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Envisager la reconversion des plantations résineuses en chênaie atlantique acidophile ;
- Gérer la zone centrale de manière à maintenir une mosaïque de milieux humides ouverts et fermés ;

Illustrations



© Launoy S.

Figure 150 : Mégaphorbiaie comprenant de nombreuses reines des prés (*Filipendula ulmaria*)



© Launoy S.

Figure 151 : frênaie alluviale en bordure de cours d'eau



© Launoy S.

Figure 152 : Plan d'eau au sein d'une aulnaie alluviale



© Launoy S.

Figure 153 : Magnocariçaie à laïche des marais (*Carex acutiformis*) sous une aulnaie à aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)



© Launoy S.

Figure 154 : Magnocariçaie à laîche des marais (*Carex acutiformis*) en complexe avec du scirpe des bois (*Scirpus sylvestris*)